

## Fiche communale d'information risques et sols

aléas naturels, miniers ou technologiques, sismicité et pollution des sols

### 1. Annexe à l'arrêté préfectoral

 n° **2427**

 du **23/07/19**

mis à jour le

### 2. Situation de la commune au regard d'un ou plusieurs plans de prévention de risques naturels [ PPR n ]

2.1 La commune est située dans le périmètre d'un PPR n

 Ce PPR est **prescrit et non encore approuvé**

 oui  non 

 Ce PPR est **approuvé**

 oui  non 

 PPRi **Marne-Moyenne**

 date **14/01/14**

 aléa **INONDATION**

date

aléa

date

aléa

Les documents de référence mentionnés à l'article R125-24 du Code de l'environnement sont :

**Cartes de zonage/aléas – note de présentation et règlement du PPRi approuvé Marne-Moyenne**

 consultable sur Internet \* 

 consultable sur Internet \* 

 consultable sur Internet \* 

 consultable sur Internet \* 

Le règlement de ce PPR intègre des prescriptions de travaux

 oui  non 

### 3. Situation de la commune au regard d'un ou plusieurs plans de prévention de risques miniers [ PPR m ]

3.1 La commune est située dans le périmètre d'un PPR m

 oui  non 

date

aléa

Les documents de référence mentionnés à l'article R125-24 du Code de l'environnement sont :

 consultable sur Internet \* 

Le règlement de ce PPR intègre des prescriptions de travaux

 oui  non 

### 4. Situation de la commune au regard d'un ou plusieurs plans de prévention de risques technologiques [ PPR t ]

 4.1 La commune est située dans le périmètre d'un PPR t **prescrit et non encore approuvé**

 oui  non 

 4.2 La commune est située dans le périmètre d'un PPR t **approuvé**

 oui  non 

date

aléa

Les documents de référence mentionnés à l'article R125-24 du Code de l'environnement sont :

 consultable sur Internet \* 

 consultable sur Internet \* 

 consultable sur Internet \* 

Le règlement de ce PPR intègre des prescriptions de travaux

 oui  non 

### 5. Situation de la commune au regard du zonage réglementaire pour la prise en compte de la sismicité

en application des articles R 563-4 et R 125-23 du code de l'environnement modifiés par les décrets n°2010-1254 et 2010-1255

La commune est située dans une zone de sismicité

 zone 1 

 zone 2 

 zone 3 

 zone 4 

 zone 5 

très faible

faible

modérée

moyenne

forte

Le document de référence mentionné à l'article R125-24 du Code de l'environnement est :

**Article D 563-8-1 sur la répartition des communes entre les cinq zones de sismicité**

 consultable sur Internet \* 

### 6. Situation de la commune au regard de la pollution des sols

La commune est située en secteur d'information sur les sols (SIS)

 oui  non 

Les documents de référence mentionnés à l'article R125-24 du Code de l'environnement sont :

**Arrêté préfectoral n°3274 du 28 décembre 2018**

 consultable sur Internet \* 

### 7. Situation de la commune au regard du potentiel radon

en application des articles L 125-5 et R 125-24 et suivants du code de l'environnement et de l'article R 1333-29 du code de la santé publique

La commune est située dans une zone de potentiel radon de catégorie

**1**

Le document de référence est :

**Arrêté du 27 juin 2018 portant délimitation des zones à potentiel radon du territoire français**

 consultable sur Internet \* 

## pièces jointes

### 8. Cartographie

extraits de documents ou de dossiers permettant la localisation des immeubles au regard des risques encourus

en application de l'article R125-26 du Code de l'environnement

**Cartes de zonage du PPRi Marne-Moyenne\_Chevillon (3 cartes - format A3)**
**Fiche Secteur information sur les sols (fiche SIS Chevillon)**

### 9. Arrêtés portant ou ayant porté reconnaissance de l'état de catastrophe naturelle ou technologique

à la date de l'édition de la présente fiche communale les risques près de chez soi

 La liste actualisée des arrêtés est consultable sur le site <http://www.georisques.gouv.fr/> dans la rubrique : Connaître les risques près de chez soi

 nombre **8**

catastrophes technologiques

nombre